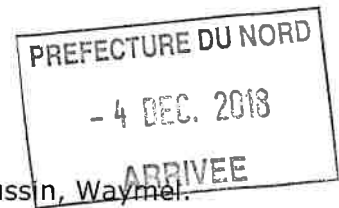


Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 23 novembre
2018.
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 26 novembre 2018.



Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque,
Godefroy, Gosset, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 17-18

DECIDE

- de réaliser l'étude de faisabilité portant sur le raccordement de la CAPSO au réseau d'adduction d'eau du SMAEL,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 2031 et 2031 budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **03 DEC. 2018**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX